

Déclaration publique d'intérêt

La notion de conflits d'intérêts est aujourd'hui cruciale dans le cadre de la réalisation d'expertises ou d'avis visant à étayer la décision publique, comme en témoigne, par exemple, le rapport de la cour des comptes européenne sur la gestion des liens d'intérêts dans diverses agences de l'UE. La grande majorité des organismes ont ainsi mis en place des dispositifs afin que les experts ou membres de comité déclarent leurs éventuels conflits d'intérêts.

C'est l'objet de ce formulaire à remplir par les membres du comité d'éthique commun Ifsttar et Irstea.

Dans le présent formulaire et son annexe, vous ferez état des liens que vous pourriez entretenir avec des institutions, des entreprises ou des associations sur des sujets proches ou concernant directement la problématique des organismes. Les liens d'intérêts ne génèrent pas obligatoirement un conflit d'intérêt. Ainsi les collaborations avec des institutions et des acteurs privés ne sont pas discriminatoires. L'Irstea et l'Ifsttar (ci-après les Instituts) veilleront à organiser au mieux la pluralité des points de vue au sein du comité afin de ne pas favoriser de partis pris.

La déclaration peut concerner le membre lui-même ou son entourage personnel lorsque la proximité avec des intérêts économiques ou sociaux explicites pourrait être de nature à influencer son jugement. Cette déclaration sera conservée par les services juridiques des Instituts et pourra être communiquée aux agents sur demande, à l'exclusion de son annexe qui reste confidentielle. La déclaration sera être mise à jour annuellement si nécessaire.

Je soussigné(e)¹ : Denis BARD

reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec les entreprises, établissements ou organismes dont les activités, les techniques et les produits entrent dans le champ de compétence des Instituts, ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseil intervenant dans les mêmes secteurs.

Je renseigne cette déclaration en qualité de membre du comité d'éthique commun Ifsttar-Irstea.

Je m'engage à actualiser ma DPI dès qu'une modification intervient concernant ces liens ou que de nouveaux liens sont noués.

Selon l'ordre du jour de la réunion, les services juridiques des Instituts vérifieront si les liens d'intérêts que vous avez déclarés ou qui pourraient apparaître de manière ponctuelle sont compatibles avec votre présence lors de tout ou partie de cette réunion et vous avertiront et le cas échéant le président du comité d'éthique commun Ifsttar-Irstea, si possible, avant sa tenue. En cas de conflits d'intérêts, votre présence est en effet susceptible d'entacher d'irrégularité les décisions prises ou les recommandations, références ou avis émis et d'entraîner l'annulation de la décision prise ou de celle qu'aura pu prendre les directions des instituts au vu de cette délibération.

¹ Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : pole-juridique@ifsttar.fr

1. Votre activité principale

1.1. Votre activité principale exercée actuellement

➤ Activité libérale

Activité	Lieu d'exercice	Début (mois/année)	Fin (mois/année)
autoentrepreneur	Thorigné fouillard	01/01/16	En cours

➤ Autre (activité bénévole, retraité...)

Activité	Lieu d'exercice	Début (mois/année)	Fin (mois/année)
Président société française santé et environnement	France	01/10/08	actuel

➤ Activité salariée

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Fonction occupée dans l'organisme	Début (mois/année)	Fin (mois/année)
EHESP	Av Pr Léon Bernard 35043 Rennes	Enseignant chercheur	01/12/98	En cours

1.2. Vos activités exercées à titre principal au cours des 3 dernières années

2. Vos activités exercées à titre secondaire

2.1. Vous participez ou vous avez participé à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence des Instituts

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

Tableau A1. Actuellement ou au cours des 3 années précédentes :

Organisme (société, établissement, association)	Fonction occupée dans l'organisme	Rémunération (montant à porter au tableau A.1)	Début (mois/année)	Fin (mois/année)
--	--------------------------------------	--	-----------------------	---------------------

Novacyl	Expert	<input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Au déclarant <input checked="" type="checkbox"/> A un organisme dont vous être membre ou salarié (préciser) COZ : cause commune	11/03/12	31/06/12
Eramet	Expert	<input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Au déclarant <input checked="" type="checkbox"/> A un organisme dont vous être membre ou salarié (préciser) COZ : cause commune	01/10/12	31/12/12
EDF	Participation au conseil médical	<input type="checkbox"/> Aucune <input checked="" type="checkbox"/> Au déclarant <input type="checkbox"/> A un organisme dont vous être membre ou salarié (préciser)	11/08	actuel

2.2. Vous exercez ou vous avez exercé une activité de consultant, de conseil ou d'expertise auprès d'un organisme entrant dans le champ de compétence des Instituts

Il peut s'agir notamment d'une activité de conseil ou de représentation, de la participation à un groupe de travail, d'une activité d'audit, de la rédaction d'articles ou de rapports d'expertise.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

2.3. Vous participez ou vous avez participé à des travaux scientifiques pour des organismes publics et/ou privés entrant dans le champ de compétence des Instituts

Doivent être mentionnées les participations à des travaux scientifiques, notamment la réalisation d'essais ou d'études.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

2.4. Vous avez rédigé un article, intervenez ou êtes intervenu dans des congrès, conférences, colloques, réunions publiques diverses ou formations organisés ou soutenus financièrement par des entreprises ou organismes entrant dans le champ de compétence des Instituts

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

2.5. Vous êtes inventeur et/ou détenteur d'un brevet ou d'un produit, procédé ou toute autre forme de propriété intellectuelle non brevetée en relation avec le champ de compétence des Instituts

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

3. Activités que vous dirigez ou avez dirigées et qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence des Instituts

Le type de versement peut prendre la forme de subventions ou contrats pour études ou recherches, bourses ou parrainage, versements en nature ou numéraires, matériels, taxes d'apprentissage...

Sont notamment concernés les présidents, trésoriers et membres des bureaux et conseils d'administration

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

4. Participations financières dans le capital d'une société dont l'objet social entre dans le champ de compétence des Instituts

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

Actuellement :

Tout intérêt financier : valeurs mobilières cotées ou non, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations ou d'autres avoirs financiers en fonds propres ; doivent être déclarés les intérêts dans une entreprise ou un secteur concerné, une de ses filiales ou une société dont elle détient une partie du capital dans la limite de votre connaissance immédiate et attendue. Il est demandé d'indiquer le nom de l'établissement, entreprise ou organisme, le type et la qualité des valeurs ou pourcentage du capital détenu.

(Les fonds d'investissement en produits collectifs de type SICAV ou FCP - dont la personne ne contrôle ni la gestion, ni la composition – sont exclus de la déclaration)

Structure concerné	Type d'investissement	% de l'investissement dans le capital de la structure (Le montant détenu est à porter au tableau C.1)
EDF	Actions	<0,00000001%
Engie	Actions	<0,00000001%

5. Proches parents salariés et/ou possédant des intérêts financiers dans toute structure, dont l'objet social entre dans le champ de compétence des Instituts

Les personnes concernées sont :

- le conjoint [époux (se) ou concubin(e) ou pacsé(e)], parents (père et mère) et enfants de ce dernier ;*
- les enfants ;*
- les parents (père et mère).*

Cette rubrique doit être renseignée si le déclarant a connaissance des activités de ses proches parents.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

6. Autres liens d'intérêts que vous considérez devoir être portés à la connaissance des Instituts

Si besoin, au vu des précisions apportées par l'organisme au présent document-type

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

Si vous n'avez renseigné aucun item après le 1, cochez la case A

Fait à Rennes.....
Le 24 Février 2016....

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Signature obligatoire
(Mention non rendue publique)

Tableaux des mentions confidentielles

Tableau A.1

Organisme	Montant perçu
Eramet	12.880 €
Novacyl	14.400 €
EDF	4.200 €/an